



Femmes au parc ! Améliorer l'accès des femmes aux espaces verts

Garance ASBL

Publication issue du projet « Femmes au parc ! Analyse genrée de l'aménagement de 5 parcs
bruxellois »

Septembre 2017

Avec le soutien de



T +32/ 2 216 61 16
Boulevard du Jubilé 155
BE- 1080 Bruxelles
www.garance.be
info@garance.be

Table des matières

Introduction	4
1. Qu'est-ce que le genre ?	4
2. Sentiment subjectif d'insécurité	5
3. Importance de l'analyse de genre dans l'aménagement des espaces verts	6
4. Revue de la littérature : accessibilité des espaces verts aux femmes	7
5. Recherche-action	10
5.1 <u>Méthodologie</u>	10
5.2 <u>Recommandations des marcheuses par parc</u>	11
5.2.1 Parc de la Ligne 28	11
5.2.2 Parc Tenbosch	13
5.2.3 Parc de la Porte de Hal	14
5.2.4 Parc Elisabeth	15
5.3 <u>Analyse selon les critères de la ville de Vienne</u>	16
5.3.1 La structure spatiale	16
a) La mise en réseau spatiale et fonctionnelle	17
b) Le réseau de chemins	17
c) Le concept spatial différencié	18
d) La division des sous-espaces	19
e) Le design des frontières spatiales	19
f) La flexibilité	20
5.3.2 Le sentiment de sécurité	20
a) L'orientation	21
b) La transparence et le contrôle social	21
c) L'éclairage	22
d) Les sanitaires	23
e) La propreté	23
5.3.3 Les activités pour filles	23
a) Offre d'espaces et de jeux	24
b) Espaces de jeux de ballon	25
c) Agencement des espaces de jeux	25
d) Structures de jeux	26
e) Mobilier	26
f) Espaces de retrait	26
g) Lieux de séjour exposés	27
5.3.4 Conditions cadre recommandées	27
a) Planification participative	27
b) Encadrement socio-pédagogique	27
c) Lieux de rencontre à l'intérieur	28
5.3.5 Conclusion	28
5.4 <u>Activités</u>	29
5.5 <u>L'enquête</u>	30
6. Conclusion	31
7. Bibliographie	32
8. Annexes	33

Introduction

Depuis 2010, Garance travaille sur la question de l'accessibilité de l'espace public aux filles et aux femmes. Une première brochure *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*¹ reprenant une série de recommandations générales pour l'aménagement des villes a été éditée en 2012. En mars 2017, l'association vient de clôturer un projet d'analyse de l'espace public namurois, en collaboration avec la ville de Namur, en vue de réaménagements importants.

Le présent rapport rend compte du projet *Femmes au parc !* mené spécifiquement sur les espaces verts bruxellois. Bien que cette recherche-action soit une première, elle a pu poser les bases de la réalisation de trois principaux objectifs : valoriser l'expertise des filles et femmes dans leur utilisation (ou non) des espaces verts ; mettre en évidence des recommandations favorisant l'accessibilité des espaces verts aux filles et aux les femmes ; favoriser la (ré-)appropriation collective des espaces verts par les filles et les femmes.

Dans le cadre du projet soutenu par Bruxelles Environnement, Garance a pu réaliser une marche exploratoire dans 3 parcs sur les 5 sélectionnés et 5 activités sur les 7 programmées. Les facteurs favorisant ou non la réalisation des marches et des activités tout comme les données qui en sont ressorties, sont analysés dans ce rapport. En effet, après avoir rappelé les concepts de base utiles au projet et exposé une revue de la littérature, le rapport revient en détail sur les diverses explorations.

I. Qu'est-ce une analyse de genre ?

Le genre définit les rapports sociaux entre femmes et hommes dans une société patriarcale, c'est-à-dire une société qui somme les individus à se conformer à ce qu'elle considère comme naturellement féminin ou masculin selon qu'elle les ait identifiés respectivement comme femme ou homme. Cette différenciation construite socialement crée des différences d'expériences qui sont ensuite naturalisées. Par exemple, l'opinion publique considère que les femmes seraient naturellement moins capables de se défendre alors qu'on leur a moins appris à le faire.

De plus, les rapports sociaux de sexe sont hiérarchisés. En effet, cette différence identitaire forcée provoque et vise à asseoir des inégalités. En l'occurrence, une société patriarcale donne plus de pouvoir et de valeur aux personnes identifiées comme garçons ou hommes.

L'analyse de genre (ou encore *la perspective de genre* ou *les lunettes de genre*) est donc une manière d'analyser un sujet en prenant en considération les effets du genre, c'est-à-dire les effets d'une socialisation différenciée et de rapports de pouvoir inégaux.

Dans ce contexte, il est pertinent de considérer les femmes dans toute leur diversité comme un public spécifique car on leur attribue une position sociale différenciée et inégale. Cependant, il est en même temps fondamental que cette démarche soit politique. Elle est en permanence à situer comme une nécessité dans un contexte politique, social et économique spécifique et non comme une réalité naturelle, sans quoi les analyses de genre se limitent à une analyse différentielle homme/femme.

¹ *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*, asbl Garance, 2012.
<http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf>

Enfin, le public spécifique des femmes est un public construit dont les limites sont nécessairement poreuses et qui ne correspond pas non plus à une réalité homogène. Dans les études, il est fondamental d'adopter une approche dite intersectionnelle, c'est-à-dire une approche qui prend en considération différents rapports de pouvoir et les oppressions multiples auxquelles certaines femmes font face. Concrètement, pour Garance, cela implique d'organiser des activités et des marches exploratoires spécifiquement pour les filles ou pour les femmes de plus de 55 ans ou pour les femmes migrantes ou pour les femmes trans*, etc... en plus des moments destinés à « toutes les femmes » et auxquels participent toutes celles qui le souhaitent, en ce compris les personnes pouvant se retrouver dans les publics spécifiques précités².

2. Sentiment subjectif d'insécurité

Le sentiment subjectif d'insécurité est un concept permettant de nommer un facteur important pouvant entraver l'accès des femmes à l'espace public³. Il correspond à une crainte souvent vague qu'un événement soudain et négatif (accident, agression) puisse avoir lieu dans l'espace public.

On parle de sentiment subjectif parce qu'il n'est pas directement lié aux dangers et risques objectifs de vivre ces événements. Ce sentiment dépend de différents facteurs⁴ tant sur le plan individuel, collectif et environnemental mais les personnes manifestant en moyenne un sentiment d'insécurité plus élevé sont les femmes ainsi que les personnes issues de l'immigration, à faibles revenus, avec un bas niveau de qualification et/ou âgées.

Or, les violences vécues par les femmes dans l'espace privé, comme les violences conjugales, ont des conséquences plus lourdes, même si les violences dans les espaces publics et semi-publics (ex. travail) comme le harcèlement sexiste sont plus fréquentes. Les femmes sont statistiquement moins à risque de subir des violences physiques dans l'espace public que les hommes (ce qui peut être en partie attribué au fait qu'elles fréquentent justement moins ces espaces).

Comment dès lors expliquer que le sentiment d'insécurité est plus présent chez les femmes ?

- Une éducation qui les dépossède des moyens de prendre en charge leur sécurité et de se défendre.
- La fragilisation de ce public à différents niveaux par l'organisation inégale de la société.
- La relégation à l'espace privé qui limite leur présence dans l'espace public à certaines heures et certains endroits.
- La médiatisation des agressions sexuelles envers les femmes comme faits divers sensationnels
- L'omniprésence du harcèlement sexiste insécurisant et menaçant.
- les représentations médiatiques et autres de l'espace public comme un espace de danger et de non-droit pour les femmes.

Ce sentiment d'insécurité peut être fort intériorisé et il entraîne des conséquences négatives : du stress psychique aux stratégies d'évitement (de certains lieux, à certaines heures, de certaines situations) jusqu'au repli sur soi et à l'isolement. Bien que ces stratégies d'évitement permettent aux femmes de diminuer le sentiment d'insécurité et leur donnent l'impression de pouvoir gérer le

² Pour des raisons pratiques, nous parlerons « des femmes » dans ce rapport sans systématiquement évoquer la diversité des publics. Derrière l'appellation « femmes », il faut à chaque fois également entendre les filles, les femmes de plus de 55 ans, les femmes transgenre, etc...

³ D'autres facteurs importants sont la division inégalitaire du travail reproductif et l'inégalité économique.

⁴ M. Teller et C. Albers, 2006

risque, elles ont comme effet de limiter leur mobilité, leur liberté et finalement, leur bien-être et leur participation citoyenne. Par conséquent, les femmes n'investissent pas l'espace public au même degré ni de la même manière que les hommes.

Dans les mesures préconisées pour pallier au sentiment d'insécurité, il serait facile de tomber dans des réflexes sécuritaires : police, caméras de surveillance, vigiles, etc... Cependant, comme nous pourrons le voir plus avant dans ce rapport, il existe des mesures plus simples et surtout plus efficaces. Par exemple, ce sentiment varie fortement en fonction du contrôle social et de la fréquentation de l'espace. Au plus l'espace public est caractérisé par une mixité sociale et de genre, au moins ce sentiment subjectif d'insécurité est fort et au moins il risque d'entraver l'accès des femmes à l'espace public. C'est pourquoi, dans le cadre du projet *Femmes au parc !*, une démarche de ré-investissement collectif des parcs à travers des marches exploratoires et des activités spécifiquement pour les femmes permet d'augmenter leur fréquentation générale de l'espace en diminuant le sentiment d'insécurité.

Enfin, dans ce rapport, nous verrons également d'autres facteurs influençant l'accessibilité des parcs aux femmes comme l'accès à des infrastructures, à des activités et à des espaces de loisirs leur étant destinés et tenant compte de leurs réalités.

3. Importance de l'analyse de genre dans l'aménagement des espaces verts

La revue de la littérature a permis de mettre en évidence l'inégalité à l'oeuvre en terme d'accessibilité des espaces verts aux femmes. Si aucune attention n'est portée à cet égard, les espaces verts, comme l'espace public dans son ensemble, entérinent les relations de pouvoir entre hommes et femmes, ainsi qu'entre d'autres groupes de la population. En effet, le modèle sur lequel se base alors uniquement la planification urbanistique est celle d'un homme valide d'origine belge de classe et d'âge moyens.

A contrario, l'analyse de genre de l'espace public rend visible les inégalités et est un levier pour la mise en place de mesures favorisant son accessibilité. Aujourd'hui, le concept du genre rencontre de la résistance dans la communauté urbanistique, non parce qu'il est inutile, inadéquat ou incorrect, mais parce qu'il est nouveau, tout comme, dans le temps, l'a été l'introduction des audits environnementaux dans les processus de planification. Il s'agit d'une perspective, d'une manière de penser qui apporte un plus à tous les processus de démocratisation et ce, pour tout le monde. De plus, l'analyse de genre ne change probablement pas fondamentalement les projets d'urbanisme, mais des modifications subtiles améliorent l'usage quotidien et ainsi la valeur utilitaire du projet.

Intégrer l'analyse de genre dans l'urbanisme a comme conséquences :

- ✦ Une amélioration de la qualité des projets par le respect de besoins jusqu'alors invisibles, par exemple le besoin de sécurité.
- ✦ Une planification globale et durable dans une perspective qui surmonte les stéréotypes grâce à la sensibilisation des planificateurs.trices.
- ✦ La valorisation de méthodes participatives et par conséquent, une population actrice de changements.
- ✦ La prévention de certaines erreurs, de corrections et modifications coûteuses grâce à une meilleure planification en amont.

- ⤴ La remédiation aux conflits d'utilisation et à l'exclusion.
- ⤴ L'absence de coût supplémentaire au niveau de la construction et de la réalisation.
- ⤴ Des avantages dans l'accès aux financements publics, car le *gender mainstreaming* est en train de devenir une norme applicable à toutes les politiques publiques.

4. Revue de la littérature : accessibilité des espaces verts aux femmes

S'il existe de plus en plus d'études dans la littérature francophone qui analysent les questions de genre et d'urbanisme, on ne peut pas en dire autant concernant la question précise des espaces verts. En effet, ce sujet spécifique est pour l'instant confondu dans l'appellation générale « espace public ». De nombreuses recommandations concernant un aménagement urbain accessible à toutes et tous sont valables pour les parcs mais ces « poumons verts » tiennent un rôle particulier dans la ville : ce sont des lieux de traversée, mais aussi des lieux de loisirs, de détente, de travail et donc de séjour. La qualité du séjour offert, la praticabilité des lieux pour un travail reproductif accommodant et partagé (par exemple : la surveillance d'enfants en bas âge) ou encore l'usage multiple pouvant être fait de l'espace, sont des éléments déterminants de l'accessibilité.

Les travaux d'auteur.e.s connu.e.s comme Marylène Lieber et Yves Raibaud ou d'associations comme *Genre et villes* évoquent mais ne traitent pas de front les espaces verts. Ceci soulève la nécessité d'affiner les connaissances sur ce sujet précis en amont et dans le contexte spécifique bruxellois. Des études, des enquêtes, des comptages genrés⁵ et de nombreuses marches exploratoires doivent encore être réalisés. Cela ne peut se faire qu'avec l'application de mesures politiques. On peut reprendre celles reprises dans le guide référentiel de la Mairie de Paris⁶ en les appliquant plus précisément aux espaces verts :

- Intégrer le critère « genre » de manière explicite dans tous les appels à projets et les appels d'offre concernant les espaces verts. De plus, conditionner les financements publics à des critères d'égalité (*éga-conditionnalité*).
- Etablir la parité femmes-hommes dans tous les jurys d'aménagement des espaces verts et les lieux de décisions.
- Donner la parole aux femmes en organisant leur participation : parité dans les assemblées ; prise, distribution et durée du temps de parole égalitaires ; reconnaissance des vécus des femmes comme expertises et données à part entière⁷.
- Analyser sous l'angle du genre les budgets publics et leurs conséquences sur la situation des femmes et des hommes (*gender budgeting*) de façon à prendre conscience de la redistribution inégale de l'offre publique. Par exemple, en termes d'activités de loisir dans les parcs.

Enfin, une première série de recommandations pour les espaces verts ont déjà été mises en avant par Garance dans la brochure *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*⁸ sur base de marches exploratoires réalisées dans plusieurs quartiers bruxellois. Sans toutes les reprendre ici, soulignons l'importance de la qualité du séjour, notamment influencée par l'accès à des sanitaires et à de l'eau potable.

⁵ Comptage systématique des activités et des modalités d'utilisation des espaces verts par les femmes et les hommes.

⁶ Guide référentiel, *Genre & espace public*, Mairie de Paris, 2016

⁷ Raibaud, Y. 2015, pp. 47-55

⁸ Brochure, *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*, 2012, pp.18-19

Avant de nous intéresser plus en détail aux recommandations concernant les espaces verts, il est important de rappeler, comme le fait Harth dans son article sur le genre et les « espaces ouverts » en Allemagne⁹, que les espaces ne sont pas seulement des environnements physiques et matériels donnés. Ils sont constamment produits, avalisés et changés par des modèles sociaux, culturels et individuels. De la-même façon, plusieurs éléments peuvent jouer dans la construction et l'appropriation de l'espace : la constitution corporelle individuelle, les intérêts, la vie sociale d'une personne tout comme la position sociale et les rapports de domination dans une société. Ainsi, les facteurs déterminant l'appropriation spatiale diffèrent significativement entre les hommes et les femmes car notre société est construite sur un système genré binaire, une division genrée du travail et du pouvoir inégale. Ceci a pour conséquence que les femmes et les hommes ont souvent des demandes, des opportunités d'appropriation et des options d'action différentes à celles des hommes.

Dans son article sur « Les femmes dans les parcs urbains »¹⁰, Cranz analyse la manière dont évolue la façon de penser la présence des femmes dans les espaces verts de certaines villes états-uniennes en fonction des différentes politiques d'aménagement des parcs au 19ème et 20ème siècle. Ainsi, elle montre que les femmes ne sont pas pensées comme des usagères directes des parcs mais plutôt comme ayant un rôle stabilisateur dans la gestion des « problèmes urbains » : l'alcoolisme, la prostitution, la perte d'appartenance communautaire, les problèmes psychologiques, les désordres physiques dus à un manque d'exercice, les maladies, la délinquance, l'absence de règles civiques partagées. Si les contextes étasuniens et européens varient, il serait nécessaire de mener une étude semblable qui permettrait de mieux contextualiser la façon dont ont évolué les rôles des espaces verts en milieu urbain en Belgique et en Europe mais également les manières de considérer le public spécifique des femmes dans les politiques de planification des espaces verts. Par exemple, on pourrait contextualiser l'apparition des terrains et des engins de sport dans les parcs bruxellois et évaluer la mesure dans laquelle les femmes et les filles ont été considérées comme usagères de ces espaces. Dans son article, Cranz montre que si les femmes et les filles n'étaient à l'origine pas considérées comme public cible des espaces de sport aux Etats-Unis, elles s'en sont vite saisi ce qui a ensuite mené à des politiques de ségrégation des espaces pour femmes et hommes.

Par conséquent, comme le souligne Harth, les projets d'aménagement doivent avant tout prendre connaissance des spécificités de genre concernant l'utilisation et l'appropriation d'un espace donné dans un contexte social donné. Ensuite, on pressent un enjeux de taille. En effet, il s'agit à la fois de mettre en place des espaces répondant aux besoins et aux envies des femmes tout en évitant les stéréotypes de genre : « gender-related planning is thus caught between strengthening the dual gender model and possibly reproducing streeotype gender role ascriptions and helping to dissolve socially prescribed patterns of gender-specific spaces and provide new opportunities for hitherto disadvantaged people to appropriate spaces »¹¹. Si on prend l'exemple du travail de prise en charge des personnes dépendantes, on sait que ce travail est en grande majorité porté par les femmes. Elles seront donc les plus à même à mettre en avant la nécessité de penser les espaces verts comme des espaces de loisir mais également de travail. Il est donc fondamental que les mesures d'aménagement prennent cet élément en considération mais également qu'elles favorisent une meilleure répartition de cette charge de travail à travers l'ensemble des personnes fréquentant le parc.

⁹ Hart, A., 2007. <https://difu.de/publikationen/open-space-and-gender-gender-sensitive-open-space.html>

¹⁰ Cranz, G., 1980, pp. S79-S95

¹¹ Hart, A., 2007

Concernant les données et les recommandations au sujet de l'accessibilité des parcs aux filles et aux femmes, la littérature germanophone est celle qui offre le plus d'éléments, en particulier à partir d'analyses menées dans des parcs spécifiques en Allemagne et en Autriche. De manière systématique, ces études dressent d'abord le constat d'inégalités pour ensuite identifier et exposer des mesures concrètes pour y palier.

Par exemple, un rapport de l'Office fédéral allemand de la construction et de l'aménagement du territoire¹², fait état d'une analyse démontrant l'inégalité en matière d'offre sportive par la ville de Berlin. En effet, les pouvoirs publics soutiennent surtout l'offre sportive traditionnelle basée sur des activités en équipe, une participation régulière et une orientation vers la performance, soit des domaines d'activités dominés par les hommes. A partir de ce constat, la ville a décidé d'attribuer des surfaces sportives de manière égalitaire et de soutenir uniquement les associations sportives qui développent une offre spécifique pour les femmes. En effet, celles-ci ont besoin et utilisent plutôt des offres flexibles, si possible avec une garde d'enfants, et dans des domaines visant la santé et la détente (yoga, fitness). Les filles quant à elles apprécient les sports à ballon. Notons également que l'administration examine le pouvoir d'inscrire dans les conditions d'utilisation des structures sportives publiques la possibilité de les attribuer prioritairement à des groupes sous-représentés.

Dans son manuel d'intégration de la dimension de genre dans la planification urbaine et le développement urbain¹³, la ville de Vienne consacre tout un chapitre à l'aménagement des parcs. Ce manuel s'inscrit dans la lignée d'une série d'études publiées par la Direction des magistrats de la ville de Vienne depuis les années nonante qui constatent des inégalités en matière d'accessibilité des espaces verts aux femmes. Pour ne prendre qu'un exemple, une étude datant de 1997 démontre qu'à partir de 10 à 13 ans, les filles disparaissent des parcs et des espaces de loisirs. Ainsi, la ville a initié plusieurs projets pilotes dans différents parcs qui ont livré des données supplémentaires. Depuis 2007, des recommandations pour un aménagement des parcs sensible au genre sont intégrées aux lignes directrices communiquées à tou.te.s les fournisseur.e.s et sous-traitant.e.s du service communal des espaces verts de Vienne.

Nous proposons ici une synthèse des recommandations issues de ces études en nous basant sur le regroupement en quatre catégories proposé par le manuel que nous traiterons plus en détail dans la partie sur l'analyse par critère (p. 16). La première catégorie comprend tout ce qui concerne l'organisation de la structure spatiale (mise en réseau des différents espaces, organisation des chemins,...). La catégorie suivante concerne les facteurs influençant le sentiment de sécurité (orientation, transparence, contrôle social, éclairage). La troisième catégorie reprend les activités destinées spécialement aux filles (diversité des espaces, type d'activités et de mobilier). Enfin, la dernière catégorie correspond à toutes les mesures d'encadrement (participation des usagères à la planification d'aménagements sensible au genre et formation des travailleur.euse.s sur le genre).

¹² Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, 2005

¹³ Urban Development Vienna, 2013

5. Recherche-action Femmes au parc !

5.1 Méthodologie

Nous avons examiné les espaces verts bruxellois à l'aide de marches exploratoires. Il s'agit d'un outil d'analyse de genre de l'espace public qui a été créé par le mouvement des femmes à plusieurs endroits de la planète à partir des années quatre-vingt. En Belgique, ces marches ont lieu depuis une petite dizaine d'années de manière ponctuelle.

Dans la pratique, il s'agit d'une promenade guidée d'un groupe de quatre à huit femmes dans un quartier qui leur est bien connu, soit parce qu'elles y vivent, soit parce qu'elles y travaillent, soit parce qu'elles le fréquentent pour d'autres raisons. Mais c'est plus qu'une simple promenade : une méthodologie¹⁴ encadre la réflexion et les échanges des participantes afin qu'elles perçoivent leur quartier avec un regard nouveau et approfondi qui leur permet d'identifier ce qui leur semble être accessible, accueillant et sécurisant ou pas. Pour que toutes les femmes puissent avoir la parole, il s'agit de diversifier les publics des participantes, et ce, afin que toutes les réalités de vie des femmes puissent être entendues et prises en considération.

Dans le cadre du projet *Femmes au parc !*, L'ASBL Garance a programmé différentes marches exploratoires dans les 5 parcs régionaux sélectionnés : le parc Bonnevie (Molenbeek-Saint-Jean), le parc de la Porte de Hal (Bruxelles), le parc Elisabeth (Koekelberg), le parc de Woluwe et le parc de la Ligne 28 (Molenbeek-Saint-Jean). Une marche a également été réalisée avec les gardiennes de parc dans le parc Tenbosch (Ixelles). Cette sélection a été faite avec l'IBGE.

L'objectif du projet était de toucher les femmes concernées par ces différents parcs. La collaboration avec les associations et les institutions encrées dans les quartiers a été fondamentale pour toucher les femmes concernées par ces différents parcs. Nous avons pu entrer en contact ou rencontrer plusieurs d'entre elles. Etant donné le caractère peu connu de l'outil des marches exploratoires, un travail de présentation et d'explication du projet était nécessaire à la fois auprès des professionnel.le.s et auprès des femmes fréquentant leur organisation. Comme ceci demande une coordination et une implication à long terme, dans la durée limitée de ce premier projet, nous n'avons pu poser que les prémisses de ce travail de mise en réseau.

Afin de pouvoir toucher un maximum de femmes et de mettre en lumière le plus grand nombre d'éléments, nous avons programmé un grand nombre de marches en variant les publics cibles, les moments dans la journée et les parcs en question. Ainsi, 14 marches ont été programmées et communiquées (cf. Annexe I). Sur les 14, quatre marches ont pu être effectivement réalisées.

Tableau I - Marches réalisées

	Parc	Date	Heure	Groupe cible	Participant.es
1	Ligne 28	21/03/17	12h30	Fonctionnaires IBGE	9
2	Porte de Hal	23/03/17	10h30	Femmes migrantes	6
3	Tenbosch	28/03/17	10h30	Gardiennes	7
4	Elisabeth	21/06/17	19h	Toutes les femmes	9

¹⁴ Rapport : « espace public, genre et sentiment d'insécurité », Garance asbl. 2012

Cette faible proportion de marches réalisées nous a questionnées sur les facteurs pouvant favoriser la réalisation des marches pour l'avenir :

- Etablir un programme au moins un an en avance car une fois que les programmes des associations et surtout des institutions scolaires sont bouclés, il est difficile de mobiliser leurs publics pour une activité supplémentaire.
- Travailler en collaboration avec les associations de quartier, ce qui s'avère plus difficile dans des quartiers favorisés avec une vie associative moins diversifiée, comme pour le parc de Woluwe.
- Permettre aux associations de quartier de s'approprier les objectifs du projet et d'y voir un intérêt pour leur propre structure.
- Intégrer les marches dans un programme de réaménagement des parcs pour permettre aux marcheuses d'avoir un impact direct sur les modifications et augmenter leur motivation. (Dans le cadre du projet, aucun parc n'était en réaménagement).
- Proposer des marches « à la demande » pour rencontrer les disponibilités de certaines femmes libres seulement à des moments très précis.

Le prochain point du rapport, permet de mettre en avant la richesse des observations et des revendications des marcheuses.

5.2 Recommandations des marcheuses par parc

Un critère omniprésent dans tous les parcs observés est que les participantes ne s'y sentent jamais en sécurité dès la nuit tombée. La majorité d'entre elles évitent de se promener dans les parcs le soir et la nuit, et ce, même si le trajet leur ferait gagner du temps. Ces comportements d'évitement ont donc un impact sur la liberté de circulation des femmes. En cause : le manque d'éclairage et une présence essentiellement masculine mais aussi les mythes et croyances sur les dangers de la présence de femmes dans les espaces publics. Une réflexion sur les usages et l'aménagement du territoire est donc une base fondamentale, mais un travail à plus long terme est nécessaire afin que nos espaces verts deviennent égalitaires.

5.2.1 Parc Ligne 28

Le parc de la Ligne 28 est particulier parce qu'il est spécifiquement utilisé comme une zone de passage avec les avantages et les inconvénients que cela peut entraîner. L'avantage étant qu'il facilite grandement les déplacements des personnes qui l'empruntent en journée. Un inconvénient non négligeable est que les personnes ne s'y attardent pas, ce qui peut insécuriser certaines femmes. Dans ce parc, l'attention doit être apportée aux espaces de séjour. Il est important de proposer des activités qui permettent aux personnes d'occuper l'espace et d'y rester.

Le parc de la ligne 28 est un espace agréable, qui crée une longue promenade dans la ville, véritable bouffée d'oxygène entre plusieurs quartiers. Son aspect de couloir, cependant, peut donner l'impression que l'on n'y est pas bienvenu.e. Il y a assez peu de bancs dans ce parc ; ceux qui sont près de Parcfarm sont esthétiques mais ont des dossiers décalés de l'assise, ce qui diminue le nombre de personnes pouvant s'y asseoir confortablement. Lorsque des bancs sont placés dans un parc, il faudrait diversifier leurs emplacements, mais aussi leurs orientations. En effet, des bancs installés le long des chemin encouragent le harcèlement sexiste et l'inconfort que ressentent certaines femmes, qui ont alors l'impression de devoir passer devant un jury qui n'hésite pas à faire des commentaires sexistes. Les bancs peuvent être positionnés en face à face

ou à l'écart des chemins, mais peuvent aussi changer de structure : des transats, des hamacs, des tables de pique-nique, ou tout autre infrastructure qui permet aux personnes d'investir l'espace de différentes façons.

Les passages sous les ponts sont sombres et froids. Les guirlandes lumineuses égaient un peu l'espace sous le pont du Boulevard du Jubilé mais les lumières ne sont pas très efficaces. Des fresques murales peintes en collaboration avec les filles du quartier pourraient rendre l'endroit moins lugubre. Sous les ponts, l'air s'engouffre plus facilement, créant des courants d'air désagréables qui pourraient être atténués avec des plantes ou des arbres qui couperaient la trop grande circulation d'air. Les engins de fitness qui s'y trouvent ne sont donc peut-être pas positionnés au meilleur endroit. En plus, ils se trouvent positionnés contre un mur où les odeurs d'urine doivent être fortes en été. Par conséquence, l'espace prévu pour le fitness n'encourage pas les participantes à utiliser les instruments.

Une fois dans le parc de la Ligne 28, il n'y a plus aucune indication permettant de savoir où l'on se situe. Le parc ne bénéficie pas d'une entrée officielle claire ni d'indications précises ce qui est insécurisant pour certaines. De même, des informations telles que les indications des toilettes, du métro, de Tour et Taxis, des sorties et alentours, des points d'eau potable etc. n'apparaissent nul part dans le parc. Il faudrait installer des panneaux avec ces annotations ainsi que les informations sur les horaires du parc, les différentes installations et projet, les distances d'un point à un autre, la présence des gardien.ne.s de parc etc. Cela valoriserait les nombreux efforts de rendre ce parc agréable et convivial et encouragerait plus de femmes d'y aller

Les ruches et tous les aménagements comme les marches taillées et les petites clôtures rassurent sur le bon entretien des lieux et rendent compte des projets et des activités existantes, ce qui est très agréable selon nos participantes. Cependant, lors de notre passage, l'accès aux ruches est impraticable parce que le chemin est complètement sous eaux. Pour éviter cela, il faudrait aménager un accès propre et sec.

En ce qui concerne l'accessibilité dans le parc, les graviers utilisés sur la plupart des chemins sont très gros, ce qui n'est pas très praticable, notamment en talons hauts, mais également en chaise roulante, l'effort nécessaire pour avancer étant plus important. L'escalier vers les quais de la gare de Bockstael n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, ni aux poussettes, ni aux vélos. D'ailleurs, l'usage quotidien des cyclistes a créé un passage alternatif boueux sur le côté de l'escalier et indique un besoin d'aménagement. Nous avons aussi constaté pendant la marche que beaucoup de cyclistes traversent le parc dans leurs trajets quotidiens. Des pistes cyclables marquées au sol pour les vélos pourraient faciliter la bonne cohabitation entre cyclistes et autres usager.ère.s.

Le parc Ligne 28 n'est pas encore achevée puisqu'un futur projet l'agrandirait jusqu'à Bockstael. Le chantier en attente commence sous le pont près de la ligne de chemin de fer. A cet endroit, les barrières empêchant l'accès sont en mauvais état et un dépotoir à ciel ouvert se situe juste derrière. L'aspect peu entretenu du lieu augmente le sentiment d'insécurité des femmes. Lors de chantiers à long terme, il est primordial de penser à l'usage quotidien des usager.ère.s, de placer des poubelles et des indications précises quant à la durée des travaux.

Les marcheuses évoquent la luminosité ici comme dans la majorité des espaces publics et verts que nous avons analysés d'ailleurs. Les zones sombres sont considérées comme plus dangereuses et sont donc moins empruntées ou empruntées avec un sentiment négatif très inconfortable. La

diversité des lampadaires, alliant esthétique et efficacité, est la clé d'un éclairage efficace. Les lampadaires hauts sont jolis mais n'éclairent pas de façon uniforme, c'est pourquoi une alternance entre grands lampadaires et petits éclairages à hauteur de genoux améliorerait la visibilité et diminuerait le sentiment subjectif d'insécurité des usagères.

Comme dans tous les parcs et les espaces publics, les toilettes manquent dans le parc Ligne 28. Il y a deux conséquences négatives à ce manque : certains hommes urinent à des endroits qui ne sont pas appropriés, d'où les odeurs désagréables que l'on peut parfois rencontrer dans les parcs ou dans la rue. A contrario, les femmes se retiennent et finissent par quitter les lieux pour pouvoir se soulager chez elles. Les enfants aussi subissent ce manque de toilettes publiques gratuites, propres et entretenues. Placer des toilettes publiques accessibles, propres et gratuites a deux effets positifs : augmenter le temps de présence des femmes dans les espaces verts, et apprendre aux enfants, et aux garçons en particulier, qu'il n'est pas acceptable d'uriner dans les endroits non prévus pour cela. Des points d'eau potable à plusieurs endroits du parc seraient aussi les bienvenus.

Lors de notre marche exploratoire, le parc nous a donné l'impression d'être propre et il y a beaucoup de poubelles de tri à disposition. Un petit bémol cependant concerne les poubelles qui ne possèdent pas de couvercle, ce qui pourrait causer des nuisances (débordements et odeurs). Il y a deux zones un peu moins propres, derrière les grilles de travaux, comme cité plus haut, et dans les buissons près des deux ponts. Si des zones plus problématiques existent, pourquoi ne pas y apporter plus d'attention au quotidien ? Les mégots sont présents un peu partout dans ce parc. Quelques cendriers pourraient aider à diminuer ce problème non spécifique au parc Ligne 28.

Le parc offre plusieurs fonctionnalités, mais sans qu'elles soient très claires et définies. La grande pelouse entre l'IBGE et le pont n'invite pas à la détente, car l'herbe y est trop haute. Il semblerait que cela soit attribuable au fait que cette partie soit privatisée et donc non-entretenu par l'IBGE. La privatisation de l'espace public parcellise l'espace et le rend plus dépendant du bon vouloir des propriétaires et investisseurs.

La plaine de jeux manque de couleur et n'est malheureusement pas bien intégrée au parc de par son emplacement décentré. Les marcheuses s'y imaginent une aubette qui offrirait de l'ombre, des toilettes, de l'eau et même un espace pour changer les tous petits enfants. Dans la coulée verte, vers Tour et Taxis, il n'y a pas de jeux pour les enfants. Or, cela pourrait intéresser le public tout jeune et permettrait de favoriser l'occupation de cette zone aujourd'hui plus passante. Par ailleurs, l'espace de la coulée verte est plus sécurisant contrairement à l'endroit où se trouve la plaine de jeux qui est située proche de la route. Les enfants et leurs parents pourraient participer à l'élaboration de cet espace qui leur est dédié.

5.2.2 Parc Tenbosch

Le parc Tenbosch est un petit parc situé en plein dans le quartier du Châtelain, il donne l'impression d'être bien entretenu et rend une image de petit parc anglais. Les chemins sont tracés clairement et sont presque totalement accessibles à tou.te.s. Il y a deux zones qui sont plus problématiques et où il manque une rampe : au niveau du chemin près de l'étang et près de l'escalier dans la partie nord-ouest du parc. Les plantations et le soin qui est donné aux aménagements floraux sont mis en valeur. Les usagère.s de ce parc sont principalement des personnes âgées, des familles, des propriétaires de chiens, quelques touristes et les enfants qui arrivent en fin d'après-midi en période scolaire.

Lors de notre passage, les crocus et les jonquilles s'épanouissaient dans la presque totalité des pelouses du parc, ce qui selon certaines usagères entrave un peu leur utilisation, ne laissant pas beaucoup de place pour les personnes ayant envie de s'y allonger. Une délimitation plus claire et des zones légèrement moins grandes de plantation des crocus et des jonquilles permettraient aux personnes à la fois de profiter de la vue et de la pelouse.

À chaque entrée du parc, on trouve un panneau explicatif avec le plan du parc et les explications concernant les plantes et les arbres, ce qui est très intéressant. Ce que les marcheuses apprécieraient de trouver en plus sur ces panneaux : les heures d'ouverture du parc, la présence des gardien.ne.s et les services accessibles aux alentours du parc. Un espace spécifique pour les chiens est également prévu aux entrées.

Lors de notre passage, la transparence dans le parc est bonne. On peut voir loin et anticiper notre trajet. Les marcheuses précisent que c'est un peu moins le cas en été, lorsque la végétation est plus luxuriante. Pour maintenir une bonne transparence, elles proposent de tailler les buissons afin qu'ils ne dépassent pas la hauteur des hanches. Autour des parterres, il y a des petites barrières qui ne gênent pas la vue et qui rassurent les marcheuses parce qu'elles délimitent l'espace et enlèvent l'impression que quelqu'un pourrait surgir des buissons.

Les éclairages publics illuminent les sentiers de manière efficace, ce qui rend ce parc très agréable, même en soirée.

Les gardiennes de parc reçoivent de nombreuses demandes pour des toilettes et pour de l'eau pour les enfants et les personnes âgées. Elles déplorent l'état des buissons près des terrains de pétanque qui sont devenus le « pissoir du parc ». Leur proposition pour ce parc : aménager des toilettes avec espace bébé et eau potable tout près du local des gardien.ne.s.

Le bac à sable, grand, agréable et délimité par une barrière qui empêche les animaux du quartier de s'en servir comme toilette, est rassurant pour les parents selon nos marcheuses. Les enfants adorent venir y jouer.

Les terrains de pétanque proposent cette activité prisée par un certain public, malheureusement majoritairement masculin. Les femmes jouent plutôt au badminton ou courent dans le parc. Organiser des événements non mixtes de pétanque et autre favoriserait la participation des femmes dans un premier temps.

5.2.3 Parc de la Porte de Hal

Le parc de la Porte de Hal est particulier parce qu'il possède plusieurs fonctions très différentes. Il est situé en pleine ville entre deux grandes artères, à l'intersection entre quatre quartiers, le bas de l'avenue Louise, une extrémité de Saint-Gilles, le centre-ville et la gare du Midi. Lorsque nous nous sommes promenées dans ce parc, nous avons ressenti ces différentes dynamiques : le très grand nombre de passages dans la partie Ouest du parc, et la plaine de jeux et les terrains de sport dans la partie Est, peu connue du plus grand nombre de passant.e.s. Pour remédier à cela, des indications sur les services existants dans le parc pourraient être placées sur des panneaux afin que tous et toutes puissent se situer à l'intérieur du parc.

Fonction de passage donc, mais aussi de loisir et de détente pendant la journée, le parc est encore perçu différemment en soirée, dès la nuit tombée. Les participantes nous ont partagé un grand

sentiment d'insécurité concernant cet espace et les personnes qui l'occupent majoritairement en soirée : des hommes, des personnes sans abri et/ou toxicomanes. Ce qui participe surtout de ce sentiment selon les marcheuses est le fait de ne pas pouvoir identifier clairement les intentions et les raisons de la présence de ces personnes dans le parc.

Une des marcheuses a raconté l'importance du contrôle social lors de son agression dans ce parc et du fait que la présence d'autres personnes, et notamment d'un couple, avait été fondamentale à ce moment précis. Il s'agit donc ici de privilégier les activités ou les propositions qui permettent une bonne diversité des occupant.e.s du parc et ce, à tous moments de la journée.

Les participantes ont évoqué le manque de propreté comme étant un des principal problème de cet espace. Au fur et à mesure de la journée, le parc se remplit de déchets laissés par les passant.e.s, le rendant très sale en fin de journée, ce qui vient renforcer le sentiment subjectif d'insécurité pour les usagères. Des poubelles, des cendriers en suffisance pourraient diminuer les nuisances, mais une sensibilisation des citoyen.ne.s est également nécessaire. Il y a également beaucoup de crottes de chiens dans les pelouses et aux alentours. Pour éviter cela, la construction d'un canisite et la mise à disposition de sac à crottes doivent être systématiques.

Il y a un bac à sable agréable pour les enfants, mais il n'y a pas de grillage ou de clôture autour de celui-ci. Tant les animaux que les adultes, à qui cet espace n'est pas destiné, ont donc accès au sable, ce qui augmente le risque que des objets ou des détritux s'y retrouvent. Le sable est la seule activité proposée pour les petits enfants. D'autres équipements pourraient être ajoutés afin de diversifier l'offre de jeux et de détente, pour les enfants, mais également pour les adultes.

Des engins de fitness existent dans ce parc, mais les panneaux explicatifs ne représentent que des hommes, ce qui décourage certaines femmes. Varier le genre, la taille et l'origine des personnages serait une bonne manière pour que tou.te.s se sentent inclus.e.s.

Le revêtement du sol de l'agoraspace glisse ; il faudrait le remplacer par une surface plus adaptée au sport. Une des participantes ne laisse pas sa fille jouer seule à l'agoraspace parce qu'elle trouve que les garçons et les hommes y sont trop agressifs. Afin que les filles prennent leur place et se sentent bienvenues et respectées dans ces lieux, les marcheuses trouvent qu'il faudrait réserver des créneaux horaires spécifiques pour les femmes et les filles. Cette stratégie, déjà expérimentée dans d'autres pays, permet aux filles de se sentir légitimes et suscite également un débat et un début de réflexion chez les garçons, deux évolutions tout à fait nécessaires afin d'arriver à une réelle mixité dans les espaces verts et publics en général.

Le niveau sonore élevé dans le parc constitue un autre désavantage. Comme il se situe au centre de gros axes routiers, les voitures sont omniprésentes, par l'odeur et le bruit. Idéalement, il faudrait diminuer le nombre de voitures, mais isoler légèrement le parc des routes avoisinantes pourrait déjà rendre ce parc plus accueillant pour tous et toutes.

5.2.4 Parc Elisabeth

Le parc Elisabeth est un grand parc avec de grandes allées, des arbres mult centenaires et la basilique de Koekelberg en vue direct qui lui confèrent un aspect majestueux. Comme dans d'autres parcs, on peut y observer des dynamiques différentes en fonction de l'aménagement existant. Parc de passage vers Simonis et espace de détente, l'alternance entre des espaces plus ouverts et d'autres plus fermés est positif pour les marcheuses. En effet, en fonction de ce que l'on

veut faire dans le parc, on peut choisir un léger isolement ou une vue dégagée. Les chemins sont marqués et accessibles pour tous et toutes, ce qui est appréciable.

Le terrain de foot, occupé au moment de la marche par des garçons et des hommes, se situe du côté Sud Ouest du parc. Une fille s'y trouve aussi, mais pas pour jouer au ballon. Des engins de fitness y sont installés également mais trop proches du terrain. Par conséquent, une fois que le terrain est occupé par des joueurs, les femmes n'osent plus s'approprier les engins de peur de se prendre une balle sur la tête ou de subir des commentaires des garçons et des hommes présents.

La luminosité n'est pas bonne : les lampadaires sont présents mais hauts et parfois recouverts d'arbres. Ils n'éclairent pas directement les chemins, ce qui crée des zones d'ombres insécurisantes pour les usagères.

Les pelouses sont largement utilisées en été, tant par des familles que par des hommes et des femmes, seul.e.s ou en groupe. C'est à la nuit tombée que la différence est flagrante. Aucune des participantes à la marche exploratoire n'utilise ce parc en soirée. Les femmes préfèrent marcher dans les rues qui le longent, au prix d'un détour, pour éviter d'être confrontées à ce qu'elles vivent comme un danger.

Comme dans les autres parcs, les marcheuses aimeraient voir ici des panneaux qui indiquent les services existants aux alentours, des toilettes publiques gratuites et des infrastructures plus diversifiées ainsi qu'un soutien aux femmes et aux filles qui ont envie de les investir.

5.3 Analyse selon les critères de la ville de Vienne

Le temps et les moyens financiers et humains étaient trop limités pour entamer une recherche de fond (voir p. 10). C'est pourquoi il nous semble intéressant de croiser les résultats de l'analyse qualitative des marches exploratoires avec des recommandations déjà mises en place ailleurs et basées sur un travail de recherche et d'expériences de plus de 25 ans. Le catalogue de recommandations le plus abouti que nous avons identifié lors de notre recherche de la littérature scientifique est « Gender Mainstreaming in der Stadtplanung und Stadtentwicklung » de la ville de Vienne¹⁵. Cet outil réunit sous quatre thématiques un total de 21 recommandations pour un aménagement sensible au genre des parcs et des espaces verts viennois, en plus de maintes recommandations pour d'autres contextes urbanistiques. L'analyse suivante examinera si les mêmes critères sont abordés dans les marches exploratoires bruxelloises, si les appréciations des femmes bruxelloises vont dans le même sens que les recommandations viennoises et quelles sont les recommandations qui n'émergent pas à Bruxelles.

5.3.1 *La structure spatiale*

La thématique est abordée dans les quatre marches. Cependant, la marche exploratoire au Parc Elisabeth, plus courte et donc moins riche en données que les autres marches, n'aborde qu'un seul critère : les frontières spatiales. Le critère de la flexibilité spatiale et fonctionnelle n'émerge explicitement dans aucune des marches bruxelloises, même si d'autres recommandations, plus en lien avec d'autres critères, vont souvent dans ce sens.

¹⁵ Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (2005): Gender Mainstreaming im Städtebau: Ein ExWoSt-Forschungsfeld. ExWoSt-Informationen 26/4

Tableau 2 : Nombre de mentions des critères viennois dans les marches exploratoires à Bruxelles – Thématique Structure spatiale

	Elisabeth	Ligne 28	Tenbosch	Porte de Hal
Mise en réseau	0	1	1	1
Réseau de chemins	0	5	3	2
Concept spatial différencié	0	3	1	2
Division en sous-espaces	1	3	0	1
Design des frontières spatiales	0	1	0	0
Flexibilité	0	0	0	0

a) La mise en réseau spatiale et fonctionnelle

Les espaces verts jouent un rôle important pour la population bruxelloise en tant que lieux de séjour, de détente, d'activités sportives, de jeux,... Pour que ces fonctions diverses puissent être exploitées par un maximum de personnes dans toute leur diversité, y inclus de genre, les parcs doivent être mis en réseau avec leur environnement. Comme les femmes investissent l'espace public, et non seulement les espaces verts, de manière différente que les hommes, leurs besoins par rapport à la transition et la mise en réseau des parcs avec leur environnement, ainsi que les liens entre les zones à l'intérieur même des parcs, sont très probablement différents aussi en termes de sécurité, d'accessibilité et de fonctions. Si la traversée d'un parc est le chemin le plus court et rassurant pour se rendre d'un point à un autre, cela peut être l'occasion pour des femmes et des filles de se familiariser avec les lieux en vue de les investir pour d'autres utilisations à d'autres moments. En même temps, les passages continus peuvent donner l'impression que le séjour dans le parc n'est pas encouragé et les allers et retours peuvent apporter une atmosphère mouvementée peu propice aux loisirs. Une bonne mise en réseau d'un parc avec son environnement peut améliorer son attrait comme lieu de passage pour les femmes, et une structuration différenciée des espaces peut créer des lieux rassurants en retrait et donc invitant au séjour.

Comparé à d'autres recommandations viennoises, celle-ci n'émerge que rarement de manière explicite dans les marches exploratoires. La nécessité d'une bonne mise en réseau fonctionnelle et spatiale est abordée de manière tangentielle dans d'autres recommandations, par exemple l'orientation et la transparence. Plus explicitement, les marcheuses constatent que les parcs bruxellois ont plutôt tendance à favoriser l'une ou l'autre fonction ; si au parc Ligne 28 et dans la partie basse du parc Porte de Halle, la mono-fonctionnalité du passage est mise en avant comme obstacle à d'autres utilisations de l'espace, au parc Tenbosch, c'est le repos et la détente qui prédominent. Lors de (ré-)aménagement d'espaces verts, il faudrait donc tenir compte des besoins diversifiés des populations et des éventuels conflits spatiaux qui en découlent.

b) Le réseau de chemins

Les différentes fonctions des espaces verts appellent à un réseau de chemins qui permet et facilite ces différents usages en évitant les conflits entre usager.ère.s. Les recommandations viennoises préconisent un réseau de chemins qui s'intègre le plus possible aux trajets quotidiens de la population. Ceci inclut les trajets de passage qui, de par la distribution inégalitaire des tâches reproductives entre femmes et hommes, sont fortement genrés : tandis qu'en moyenne, les

hommes se déplacent de manière plutôt linéaire (ex. domicile – travail), les trajets des femmes sont multifonctionnels, interrompus et en zig zag entre différents services et lieux. Par exemple, une femme peut déposer ses enfants à la crèche ou à l'école sur son chemin de travail, tout en faisant des courses en rentrant chez elle. Pour permettre un passage facile et agréable en vue de ces trajets différents, les chemins doivent être courts (pour une meilleure traversabilité du parc), plats (pour faciliter l'utilisation avec une poussette, un caddy etc.), larges (pour pouvoir croiser quelqu'un.e avec des sacs de courses), sécurisants (pour pouvoir les emprunter après la tombée de la nuit) et, idéalement, permettre des utilisations secondaires (voir 5.3.1.e). Pour des parcs qui longent des rues très fréquentées, un chemin à l'intérieur du parc, en parallèle avec la rue, peut proposer une alternative plus calme pour le déplacement tout en permettant aux femmes de s'approprier un espace qu'elles investissent moins.

En plus de cette fonction de passage, les chemins doivent aussi se prêter à différentes activités de loisir comme la promenade, les activités sportives à distance (ex. la course de fond) et l'accès à différents équipements dans le parc. Ces usages - et les populations qui s'y engagent le plus souvent - peuvent être en conflit les uns avec les autres, ainsi qu'avec le passage simple. Où la place le permet, il convient donc d'intégrer des tracés linéaires pour les passages et des tracés en boucle pour les usages de loisir tout en évitant les conflits spatiaux. Dans les deux cas, la transparence, l'éclairage et le lien visuel avec d'autres zones contribueront à diminuer le sentiment d'insécurité des femmes qui empruntent ces deux types de chemin.

La réalité bruxelloise semble encore loin du compte. Le sujet émerge de manière spontanée dans trois des quatre marches, et six items sont le résultat d'une seule marche au parc de la Ligne 28. La plupart des remarques concernent l'accessibilité-même des chemins, que ce soit par la présence ou l'absence de marches et de rampes, les recouvrements de sol plus ou moins appréciés ou la résistance aux intempéries. Le sentiment d'insécurité est également lié à ce sujet car un éclairage manquant ou trop faible décourage les femmes à utiliser les chemins quand il fait noir. Quelques remarques positives soulignent toutefois quand les chemins paraissent accessibles (parc Tenbosch, à deux exceptions) ou multifonctionnels (chemin en boucle au parc de la Ligne 28).

Il semble donc important que lors d'aménagements d'espaces verts, la praticabilité-même des chemins (largeur, recouvrement du sol, accessibilité aux PMR), leur aménagement en vue de différentes situations (lumière, temps, transparence...) et différents usages (distinguer les pistes de vélo de la partie piétonne des chemins) orientent la planification des chemins.

c) Concept spatial différencié

Différents groupes de la population ont différents usages et besoins par rapport aux parcs, en fonction de leur genre, âge, situation socio-économique, etc. Pour que chacun.e trouve son compte dans un espace vert et pour éviter qu'un groupe dominant n'empêche d'autres groupes d'utiliser un espace donné, une combinaison réfléchie de différentes sortes d'espaces est nécessaire. Un concept spatial différencié idéal intègre des espaces de différentes tailles et fonctions, ainsi que des espaces clairement fonctionnalisés (ex. aire de pique-nique) avec des espaces multifonctionnels (ex. espace de jeux permettant différents usages) ou à usage ouvert (ex. prairie).

Les marches exploratoires ont fait référence à ces besoins de manière plus ou moins directe. Les marcheuses mettent en avant que les pelouses accessibles permettent différents usages, mais que ceci est parfois en conflit avec une approche horticole plus traditionnelle à visée esthétique,

comme la plantation de crocus sur toutes les pelouses du parc Tenbosch. Un usage jusque-là peu prévu dans l'aménagement des parcs examinés est la cueillette (herbes aromatiques, arbres fruitiers) que deux groupes de marcheuses suggèrent dans deux parcs différents. Là où ce type d'activités est déjà mis en place (parc Ligne 28 - Parkfarm), elles les évaluent de manière positive et demandent de les rendre plus visibles afin d'encourager plus de personnes à en bénéficier.

d) La division en sous-espaces

Un outil pour arriver à une bonne mise en réseau et une spatialisation différenciée, surtout dans des parcs où une pression accrue sur l'utilisation génère facilement des conflits entre groupes, est de diviser l'espace disponible en unités plus petites. Dans une perspective de genre, cette recommandation est d'autant plus importante que les femmes et les filles sont trop souvent les groupes perdants de cette concurrence spatiale, parfois même au moment de la planification quand l'espace disponible est attribué à des utilisations à domination masculine, comme pour certains sports. Ainsi, une grande pelouse pourrait recevoir quelques délimitations subtiles qui invitent plusieurs groupes à l'utiliser au même moment. Parallèlement, une attention accrue à la mise en réseau des espaces est importante car elle peut favoriser ou empêcher que des groupes moins dominants s'approprient un espace fonctionnalisé ou non.

Comme bonne pratique, la ville de Vienne a transformé une cage de football du Einsiedlerpark. La situation de départ, assez classique, est un champ de football entouré par des grilles de 4 à 6m de hauteur ; cet espace est uniquement utilisé par des garçons plus âgés. En lieu de cet équipement, on a installé deux espaces de jeux de ballon (donc déjà multifonctionnels en soi) qui s'imbriquent en diagonale et sont séparés seulement partiellement par une estrade haute de 60 cm. Les grilles hautes ont été enlevées sauf là où elles sont indispensables pour la sécurité. Cet agencement de l'espace permet différentes formes de jeu et de mouvement en parallèle. L'estrade est utilisée par des groupes moins dominants (les garçons plus jeunes, les filles) pour s'approprier l'espace graduellement. En combinaison avec un encadrement pédagogique sensible au genre, les filles sont renforcées dans leur présence et leur utilisation égalitaire de l'espace.

A Bruxelles, les analyses de l'espace relèvent cet aspect de manière souvent moins concrète. Nous pouvons cependant pointer que la maintenance des lieux joue un rôle important dans la création de différents sous-espaces. Des pelouses bien entretenues et ouvertes attirent des parents avec leurs enfants et invitent à s'asseoir dans l'herbe, tandis que des zones plus sauvages peuvent répondre à d'autres besoins (retrait, observation naturaliste, cueillette...). L'absence et la qualité insuffisante des bancs sont également mises en avant pour montrer comment l'équipement influence les usages et présences dans le parc. Idéalement, des installations diversifiées (bancs, transats, hamacs, tables de pique-nique) devraient être prévues pour permettre un usage diversifié par un maximum de groupes différents. Des zones délimitées par la force des choses, par exemple celle en-dessous du pont au parc Ligne 28, ont besoin d'un aménagement spécifique pour les rendre accueillantes et sécurisantes pour les femmes.

e) Le design des frontières spatiales

La lisibilité de l'espace, l'orientation et la possibilité d'anticiper les situations influencent le sentiment subjectif de sécurité des femmes et sont étroitement liées au design des frontières dans l'espace, que ce soit entre le parc et son environnement ou entre différentes zones du parc. Les espaces peuvent être délimités de différentes manières, avec différents matériaux. Ce qui est important c'est de tenir compte des fonctions prévues, en permettant ou en empêchant la

communication ou le lien visuel entre les espaces. Les frontières doivent également améliorer le confort d'utilisation. Ces éléments diminuant le sentiment d'insécurité peuvent aussi amener les femmes à des utilisations plus diverses. Des frontières spatiales claires permettent à plus de groupes d'utiliser le parc au même moment, pour des fonctions différentes. Par exemple, si une zone est délimitée d'une autre par un chemin, des installations qui permettent un déplacement plus ludique (troncs d'arbres pour marcher en équilibre, éléments sonores...) peuvent transformer le déplacement en temps de jeu pour les enfants qui choisiront ainsi plus volontairement cette traversée attractive du parc et attireront alors des femmes les accompagnant qui n'auraient pas pris ce chemin d'elles-mêmes.

Une seule marche a fait référence à ce critère. Au Parc de la Ligne 28, les marcheuses ont remarqué l'absence d'une entrée « officielle », ce qui leur donnait l'impression que les délimitations du parc n'étaient pas claires. Cela est sans doute lié aux travaux toujours en cours à Tours et Taxis ; du côté de l'Avenue Belgica, un portail démarque clairement l'entrée du parc. De plus, elles ont suggéré d'installer un mur anti-bruit végétalisé pour diminuer la nuisance sonore des trains qui longent une partie du parc moins utilisée.

f) Flexibilité

Un critère supplémentaire pour permettre des utilisations diversifiées par des groupes différents est celui de la flexibilité. Si cette recommandation n'est pas directement genrée, elle vise une offre de fonctions plus ouverte et intégrative, favorisant ainsi des groupes moins dominants, y inclus les femmes. La ville de Vienne donne comme exemples la possibilité d'utiliser certaines zones de manière temporaire ou saisonnière et/ou d'adapter les fonctions à des tendances à la mode dans les activités de loisir. Aucune de nos marches n'a relevé cette recommandation.

5.3.2 Sentiment de sécurité

L'aménagement de l'espace en vue de renforcer le sentiment de sécurité des femmes et des filles était au centre de notre méthode de recherche participative ce qui nous a permis de recevoir de nombreux témoignages. Seule la recommandation spécifique pour les seniors n'a pas été confirmée dans nos marches, sans doute parce qu'aucun groupe de femmes âgées n'a pu être réuni pour une marche exploratoire dans le cadre du projet. Mis à part cette recommandation, toutes les autres ont été abordées par les marcheuses dans les quatre parcs. De surcroît, une recommandation supplémentaire a émergée qui n'était pas incluse dans le catalogue viennois, la propreté.

Tableau 3 : Nombre de mentions des critères viennois dans les marches exploratoires à Bruxelles – Thématique Sentiment de sécurité

	Elisabeth	Ligne 28	Tenbosch	Porte de Hal
Orientation	1	1	1	1
Transparence et contrôle social	1	6	3	3
Eclairage	1	2	1	1
Sanitaires	1	1	1	2
Seniors	0	0	0	0
Propreté	0	3	1	3

a) Orientation

Les caractéristiques spatiales permettant une bonne orientation sont d'autant plus importantes qu'un espace est mal connu ou mal famé. S'orienter confère un sentiment de contrôle aux femmes, car elles peuvent mieux anticiper leurs déplacements et sont indépendantes des renseignements et de l'aide d'autres personnes. Ainsi, l'orientation contribue à leur sentiment de sécurité, tout en permettant une meilleure utilisation de l'espace. En ce qui concerne les espaces verts, une bonne lisibilité et clarté du réseau des chemins (voir 5.3.1.b) et un aménagement transparent des espaces (voir 5.3.2.b) participent à l'orientation.

Cependant, les marcheuses nous ont fait remarquer que l'orientation peut aussi s'appuyer sur des outils spécifiques, à savoir des panneaux d'orientation, que cela soit à l'entrée d'un parc pour informer sur les traversées et les utilisations possibles ou à l'intérieur pour permettre de trouver aisément différents équipements et la sortie la plus pratique pour se rendre à tel ou tel endroit. Cela peut encourager les femmes à investir l'espace, même à des horaires inhabituels pour elles. En somme, les marcheuses suggèrent des plans d'orientation à chaque entrée de parc, ainsi que des panneaux d'orientation à chaque carrefour majeur à l'intérieur. Même où des plans sont disponibles (Tenbosch), les marcheuses souhaitent des informations supplémentaires pour leur faciliter l'utilisation du parc. Les informations considérées utiles sont, en résumé :

- Le nom du parc, les horaires d'ouverture, un plan du parc
- Les distances d'un point à l'autre
- Des informations sur les environs (noms des communes et rues, arrêts des transports publics, services disponibles)
- Des informations sur les installations dans le parc (toilettes, poubelles, fontaines, pleine de jeu, kiosque...)
- Des informations en lien avec la sécurité (présence des gardien.ne.s, prochain poste de police/hôpital, numéros d'urgence)
- Des informations sur les projets dans le parc (animations diverses)

b) Transparence et contrôle social

La présence d'autres personnes, de préférence d'autres femmes, rassure les femmes et renforce leur sentiment de sécurité ; à l'inverse, l'absence d'autres femmes, voire d'autres personnes, peut les empêcher d'investir un espace ou même de le traverser. C'est pourquoi il est nécessaire dans les espaces verts d'encourager la fréquentation diversifiée et l'animation des chemins principaux, et cela de jour comme de nuit. S'il n'est pas possible d'assurer une fréquentation continue d'un parc, le contrôle social peut se faire à distance, à condition que des relations visuelles soient créées et maintenues entre différents espaces (parc-environs, entre zones du parc). La végétation pouvant faire barrière aux regards, la maintenance des plantations devrait donc être standardisée pour permettre une bonne transparence. Les entrées sont en quelque sorte la « carte de visite » d'un parc. Si elles sont aménagées de manière attractive, claire et bien illuminée, elles peuvent aider les femmes à surmonter d'éventuelles appréhensions et à s'aventurer plus loin dans le parc. L'emplacement des bancs est un autre outil pour encourager la présence et établir des relations visuelles.

Cette recommandation a émergé régulièrement et explicitement dans les quatre marches, dans le sens positif et négatif. Le contrôle social par une présence diversifiée est, en principe, perçu

comme positif, à condition que les intentions des personnes soient facilement identifiables. Sans quoi, cela ouvre la porte à des idées reçues anxiogènes. Dans plusieurs marches, les femmes nous ont parlé du danger perçu de personnes « droguées », « sans abris » et autres « voyous » qui ont cela en commun d'être des hommes, plus ou moins précarisés et visiblement sans raison légitime d'être présents. Plusieurs solutions semblent possibles : des espaces aménagés dans les parcs spécifiquement pour ces populations anxiogènes pourraient les éloigner d'autres zones investies par les femmes pour éviter des conflits spatiaux. L'oisiveté perçue pourrait être transformée en activités de loisir par une offre d'installations adaptées à leurs besoins. En plus de l'aménagement urbanistique, l'animation sociale peut créer des conditions où différentes populations méfiantes les unes envers les autres peuvent se rencontrer, apprendre à se connaître et à s'accepter. Une attention particulière aux présences est nécessaire lors de l'aménagement d'espaces de type « tunnel »¹⁶ qui sont anxiogènes par leur limitation du contrôle social d'un côté et des possibilités d'action des femmes de l'autre côté (on ne peut qu'y avancer ou reculer), par exemple au parc Ligne 28.

Les participantes ont identifié quelques obstacles à la transparence : des buissons mal entretenus ou plus touffus en été et un chantier. En ce qui concerne la végétation, elles proposent de maintenir les arbustes à hauteur de hanche, surtout le long des chemins, et de favoriser des barrières autour des plantations plus importantes et qui bloquent la vue à des endroits névralgiques. Elles ont également mis en avant l'importance d'une bonne maintenance des espaces verts pour signaler la présence des pouvoirs publics, tout en évitant une présence trop « musclée » qui risque de diminuer le sentiment de sécurité. Pour éviter « l'effet de la vitre brisée »¹⁷, d'autres infractions aux règles, comme par exemple les infractions de parking devant la porte de Hal, doivent être combattues. C'est sans doute pour cette raison que le sujet de la propreté était souvent mentionné (voir 5.3.2.e). Au parc Elisabeth, les marcheuses ont entamé une réflexion sur l'agencement des bancs et le lien avec le harcèlement sexiste : si des bancs sont postés le long des chemins, cela permet à des hommes d'observer des femmes qui passent et de les harceler. Leurs contre-stratégies préférées sont de, soit, orienter les bancs les uns vers les autres ou vers les espaces verts, soit de les éloigner des chemins de traversée ; une combinaison des deux stratégies semble également possible.

c) L'éclairage

Le manque de lumière entrave la transparence de l'espace. Dans les parcs accessibles après la tombée de la nuit, une bonne illumination est donc nécessaire, surtout aux entrées, sur les chemins principaux et dans des zones plus fréquentées en soirée. Les marcheuses soulignent l'importance d'une bonne illumination, sans quoi cela crée des zones que les femmes évitent par principe. Seulement un des quatre parcs (Tenbosch) semble avoir une illumination suffisante ; dans les autres, l'illumination est soit absente de certaines zones, soit insuffisante en intensité. Les spots encastrés dans le sol sont particulièrement peu appréciés. Pour une illumination optimale, les lampadaires devraient donc être espacés de façon à permettre l'éclairage continu d'un chemin ou d'une zone, idéalement en alternant des sources de lumière en hauteur et à hauteur de genou. La végétation pourrait créer des éventuelles interactions négatives en bloquant la lumière et en créant des ombres, surtout en été.

¹⁶ Gilow, MK (2014) : Mobilité des femmes et sentiment d'insécurité en milieu urbain bruxellois : enjeu spatial, enjeu social. Mémoire, Ecole Polytechnique Bruxelles.

¹⁷ Teller, M. & Albers, C. (2006): A l'écoute du sentiment d'insécurité. Rapport général sur le sentiment d'insécurité. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

d) Les sanitaires

La présence de sanitaires pour les deux genres a été déclarée indispensable pour un accès égalitaire à l'emploi. En ce qui concerne l'accès aux espaces publics, et plus particulièrement aux espaces verts, l'accès à des sanitaires est également crucial mais pas légalement obligatoire. Tandis que les hommes causent des nuisances olfactifs et des problèmes d'hygiène en urinant où le besoin se fait sentir, les femmes se sentent moins légitimes d'utiliser l'espace public de la même manière. Souvent, leur seule option est d'entrer dans un café pour utiliser la toilette (soit en payant une consommation, soit en s'en remettant à la bonne volonté du personnel). Cela se complique quand elles sont accompagnées d'enfants en bas âge. Pourtant, ce sujet a une teneur symbolique et un impact pratique sur l'accessibilité d'un espace. La présence de sanitaires propres, gratuits et accessibles pour les femmes signale que cet espace accueille les femmes en tenant compte de leurs besoins. De plus, la présence de sanitaires fonctionnels et gratuits permet un séjour prolongé et plus autonome au parc.

Sans surprise, ce sujet revient dans chacune des marches. Les gardiennes de parc constatent que ce sont surtout les femmes accompagnées d'enfants et de personnes âgées qui sont en demande tandis que les hommes urinent à certains endroits qui deviennent ainsi moins attractifs. Les participantes déplorent l'absence de toilettes et de points d'eau. Là où des toilettes existent, elles sont souvent trop cassées ou mal entretenues pour que les femmes puissent les utiliser. Les marcheuses sont unanimes : les toilettes auto-nettoyantes et électroniques sont trop sensibles au vandalisme et ne permettent pas une utilisation plus diversifiée, par exemple pour changer un bébé. Pour éviter que les sanitaires deviennent une nouvelle zone anxieuse, un groupe de marcheuses propose de les installer près du local des gardiennes de parc qui pourront ainsi offrir une présence humaine rassurante et prévenir le vandalisme.

e) La propreté

Des espaces mal entretenus et sales signalent l'absence ou le désengagement des pouvoirs publics et donc un contrôle social affaibli (effet de la « vitre brisée »). Pour cette raison, les questions de propreté sont étroitement liées au sentiment de sécurité des femmes. Dans deux des parcs observés, les marcheuses trouvent au moins certaines zones sales et les perçoivent comme moins rassurantes. Les zones les plus problématiques sont les zones le long des chemins principaux, les plaines de jeu qui demandent de la maintenance plus intensive, les endroits invitant au séjour comme des bancs et les éventuels chantiers. Les marcheuses constatent que ce n'est souvent pas un manque de poubelles en soi, mais que celles-ci pourraient être mieux placées, plus visibles et plus faciles à entretenir. Des cendriers pour les mégots de cigarettes semblent également nécessaires. Dans des parcs à fréquentation et utilisation intensive et diversifiée, comme celui à Porte de Hal, les marcheuses suggèrent de mener une campagne de propreté auprès des différentes populations, avec la participation active du personnel de nettoyage, afin de responsabiliser les gens.

5.3.3 Activités pour filles

Des recherches ont constaté que les filles disparaissent des parcs à partir de 10 à 13 ans. Plusieurs facteurs mènent à ce désinvestissement spatial comme le contrôle de leurs déplacements contrairement à l'autonomie accordée aux garçons, la transmission intergénérationnelle du sentiment d'insécurité, le renforcement des attentes de genre à la prépuberté et à la puberté et les expériences d'agressions sexistes et sexualisées dans l'espace public. L'aménagement des

espaces de jeu, en combinaison avec un encadrement socio-pédagogique sensible au genre, peut renforcer les filles dans leur présence aux parcs et, au moins partiellement, contrecarrer cette évolution.

Bien qu'aucune des marches exploratoires dans le cadre de ce projet n'a réuni un groupe de filles, les marcheuses adultes avaient nombre de remarques sur les équipements pour enfants et leur impact inégalitaire sur les filles. Une marcheuse trouve les garçons trop agressifs pour laisser sa fille jouer seule au parc. Cela illustre la nécessité de penser les pleines de jeu avec une analyse de genre, en ce qui concerne leur aménagement et par rapport à l'encadrement socio-pédagogique.. Les témoignages sont distribués de manière inégale sur les recommandations viennoises. Les participantes n'ont pas abordé directement le mobilier proposé et les lieux de séjour exposés. Les espaces de retrait ne sont mentionnés qu'une seule fois.

Tableau 4 : Nombre de mentions des critères viennois dans les marches exploratoires à Bruxelles – Thématique Activités pour filles

	Elisabeth	Ligne 28	Tenbosch	Porte de Hal
Offre d'espaces et de jeux	1	2	1	3
Espaces de jeux de ballon	3	0	1	1
Agencement des espaces de jeu	1	2	0	1
Structures de jeu	0	1	1	0
Mobilier	0	0	0	0
Espaces de retrait	0	0	1	0
Lieux de séjour exposés	0	0	0	0

a) Offre d'espaces et de jeux

Pour permettre à tous les enfants l'utilisation des équipements ludiques, le concept spatial global doit promouvoir différents types d'activités qui s'adressent à des groupes d'âge et de genre différents. Des jeux peuvent avoir comme objectif de bouger, de produire quelque chose, d'expérimenter différents rôles ou d'explorer. Ils peuvent s'organiser avec ou sans règles imposées, peuvent favoriser la communication et la rencontre ou la compétition et la performance sportive. Certains jeux sont préférés par les garçons, d'autres par les filles, car depuis le plus jeune âge, les enfants reçoivent des messages concernant leur identité de genre et les comportements attendus. S'il faut proposer un large éventail d'activités différentes, il est important d'éviter le piège du renforcement des stéréotypes en ne proposant certains jeux qu'aux garçons et d'autres qu'aux filles. Au contraire, une perspective de genre dans l'aménagement des pleines de jeux encourage les enfants à essayer des activités non-stéréotypées et à renforcer la présence des filles.

Pour elles-mêmes, les marcheuses remarquent tout d'abord que les adultes aussi ont besoin et envie de jouer, ce dont l'on tient rarement compte dans l'offre d'engins et de jeux. Des terrains de pétanque et des engins de fitness sont appréciés, mais au Parc Elisabeth, les derniers sont trop peu différenciés. D'autres possibilités d'activités ludiques pour les adultes qui intéressent les femmes sont un travail corporel visant la respiration et la détente, ainsi que des jeux d'habileté et de mouvement, comme des balançoires. En tant que personnes accompagnant des enfants à la pleine de jeu, elles souhaitent pouvoir surveiller les enfants dans le confort, ce qui implique du mobilier agréable et orienté vers les jeux, ainsi que la possibilité de rester à l'ombre quand il fait chaud. Les

bacs à sable et autres installations pour les plus petits devraient être entourés d'une clôture pour empêcher les enfants d'échapper à l'attention des adultes.

Les suggestions qui concernent les enfants visent l'équipement général trop peu développé, soit les discriminations envers les filles. Dans deux parcs, les femmes suggèrent d'équiper les bacs à sable avec des engins supplémentaires (ex. tobogan, balançoire...) pour permettre plusieurs types d'activité à la fois.

b) Espaces de jeux de ballon

Les jeux de ballon, comme tous les jeux, sont genrés. Des jeux mettant des équipes opposées en contact direct, par exemple le football ou le basketball, sont en général dominés par les garçons, tandis que des jeux de ballon où chaque équipe reste dans un champ bien délimité sans contact physique direct sont l'apanage des filles (ex. volleyball, badminton). Dans les parcs bruxellois, ce sont les jeux de ballon à dominante masculine qui sont actuellement favorisés par la présence d'équipements. De plus, l'absence ou faible présence des filles dans ces espaces est acceptée comme normale et peu d'efforts sont entamés pour leur faciliter l'accès aux jeux proposés, que ce soit par le biais d'activités non-mixtes ou mixtes.

Les recommandations viennoises encouragent à aménager les zones de jeux de ballon de manière multifonctionnelle (plusieurs types de jeux) et ouverte vers les zones voisines. Cette dernière mesure doit obliger les joueur.euse.s à être plus attentifs.ives pendant le jeu, sans quoi ils.elles perdraient le ballon à tout bout de champ. Un jeu plus tranquille et attentif peut encourager des groupes moins dominants à y participer. D'autres stratagèmes pour encourager les filles à s'appropriier les espaces de jeux de ballon concernent l'aménagement des alentours immédiats. Des zones de séjour sur leurs bords qui permettent d'autres jeux, de regarder le jeu de ballon ou de communiquer deviennent attractives pour des groupes moins dominants qui peuvent s'approcher graduellement des jeux de ballon jusqu'à y participer.

Plusieurs marches exploratoires permettent aux participantes de constater in situ la présence genrée dans les espaces de jeux de ballon, que ce soit parmi les enfants et jeunes qui jouent au football (Parc Elisabeth) ou les adultes qui jouent à la pétanque (parc Tenbosch). Elles proposent l'organisation d'activités non-mixtes comme transition nécessaire pour intégrer les groupes de filles/femmes et de garçons/hommes pour des jeux en mixité.

c) Agencement des espaces de jeu

Même s'il y a des zones de jeu pour tous les âges et tous les genres, celles-ci peuvent créer des conflits spatiaux avec d'autres groupes. Il convient de tenir compte des besoins de différents groupes pour éviter, par exemple, de mettre une zone de jeux bruyants juste à côté d'une zone de détente. Les conflits spatiaux sont aussi possible à l'intérieur des espaces de jeu. Des équipements particulièrement attractifs risquent d'être investis uniquement par les groupes les plus forts, excluant ainsi les groupes moins dominants. La ville de Vienne recommande d'installer plusieurs exemplaires d'équipements particulièrement recherchés afin de permettre à plusieurs groupes ou personnes à la fois de les utiliser. Plus spécifiquement genré encore, les filles plus âgées ont, par la distribution inégalitaire des tâches du *care*, plus souvent la responsabilité de surveiller des frères et soeurs plus jeunes. On peut proposer dans ou aux abords des espaces de jeu prévus pour la petite enfance des activités pour les enfants plus âgés (ou les adultes) pour qu'elles puissent remplir leurs responsabilités tout en satisfaisant leurs propres besoins de jeu et de mouvement.

Dans les marches exploratoires, les femmes parlent du besoin de propreté, de couleurs et d'un revêtement de sol qui prévient les accidents pour rendre les espaces de jeux attractifs. L'emplacement a un fort impact sur la sécurité d'une pleine de jeux : si elle se trouve trop proche d'une sortie de parc, des enfants pourraient courir sur la rue et avoir un accident ; une zone de fitness voisine à un champ de football expose les personnes utilisant les engins à des ballons égarés ; une zone de fitness installée dans un coin sombre risque d'être perçue comme un coupe-gorge ou un endroit sale.

d) Structures de jeux

La nécessité d'équipements multifonctionnels a déjà été mentionné plusieurs fois. Sous cette recommandation, la ville de Vienne peaufine la diversité possible des espaces de jeux, en fonction des objectifs des jeux proposés (bouger, dextérité, communication, détente etc.), de leur caractère intégratif, c'est à dire utilisables en commun (ex. balançoire en nid, carrousel, jeux d'eau, surfaces balançantes...), et de leur combinaison avec d'autres fonctions (ex. des possibilités de jeu le long de chemins). Si l'impact de genre de ces mesures n'est pas directement évident, il est clair que ces critères augmentent l'accessibilité des jeux pour plus de différents groupes et personnes, y inclus les groupes moins dominants comme les filles. Les marches exploratoires ne fournissent que peu d'éléments en lien avec cette recommandation. C'est au parc Ligne 28 que les marcheuses constatent l'absence d'installations pour enfants dans la coulée verte et suggèrent la création de jeux le long du chemin.

e) Mobilier

Comme pour les équipements de jeu, des conflits spatiaux peuvent éclater à propos du mobilier proposé, défavorisant les groupes moins dominants. La ville de Vienne recommande l'installation de plusieurs types de sièges en différents matériaux qui seront attractifs pour des groupes différents, par exemple des bancs, des chaises, des chaises longues, des estrades ou murs à hauteur d'assise, des tables de pique-nique etc. Une partie de ce mobilier devrait être mobile pour permettre aux personnes de l'adapter à leurs besoins, ce qui génère au même moment des informations sur les emplacements préférés. Les types de sièges les plus attractifs peuvent exister en plusieurs exemplaires pour prévenir des conflits sur leur utilisation. L'installation d'un mobilier peut créer des points de rencontre ou des espaces de retrait, selon les besoins. Un espace couvert permet aux gens de s'abriter lors d'intempéries. Bien que les marcheuses ont abordé le mobilier des parcs à plusieurs reprises, elle ne l'ont pas fait spécifiquement dans le contexte des espaces de jeu.

f) Espaces de retrait

Les différentes recherches et expérimentations de la ville de Vienne ont démontré que les filles plus âgées ont besoin d'espaces de retrait en plus de zones de jeux à leur attention. En effet, l'apparence et le comportement des filles sont de plus en plus scrutés, évalués, jugés et commentés, plus elles approchent de la puberté et de l'âge adulte. Ce regard extérieur les oblige à se conformer aux stéréotypes de genre au risque de se voir sanctionnées. Dans des espaces de retrait, elles peuvent rester entre elles pour communiquer et faire communauté, loin de regards désapprouvateurs d'adultes ou de provocations de garçons. Idéalement, ces espaces se trouvent dans des parties plus calmes des parcs et sont au moins partiellement protégés contre les regards extérieurs. Dans une seule marche, celle au parc Tenbosch, les participantes ont relevé un espace

de retrait qui ne l'était que partiellement, car le contrôle social était assuré non par des présences au parc-même, mais par des immeubles proches.

g) Lieux de séjour exposés

Le principe de ce type d'espace est qu'il offre une vue plus générale du parc de par son exposition en hauteur et/ou par des relations visuelles dans toutes les directions. Un tel espace fait appel au besoin d'orientation, de transparence et de contrôle social et contribue ainsi à une diminution du sentiment d'insécurité des femmes. Par conséquent, ces lieux sont souvent utilisés comme points de rencontre et comme lieu de séjour où l'on peut voir et être vu.e. Ce « point de cristallisation » permet aussi à des groupes moins dominants de s'approprier graduellement l'ensemble de l'espace du parc. Aucune de nos marches n'a fait référence à cette recommandation.

5.3.4. Conditions cadre recommandées

Les marches exploratoires dans le cadre de notre projet visaient à analyser les espaces-mêmes des parcs et leur utilisation et aménagement. C'est donc peu surprenant que la quatrième thématique abordée dans les recommandations de la ville de Vienne n'émerge pas dans les témoignages des marcheuses. Or, ces recommandations nous semblent pertinentes, et nous les présentons ici sans pouvoir faire un lien avec les réalités de terrain bruxelloises.

a) Planification participative

Chaque (ré-)aménagement d'un espace vert doit être préparé et accompagné avec la participation des groupes qui utilisent déjà le parc et ceux qui en sont absents malgré leur proximité et les fonctions potentiellement utiles pour eux. Une attention particulière doit encourager la participation de groupes moins dominants aux processus participatifs, par exemple en faisant des démarches de communication spécifiques envers les femmes, en proposant des activités en non-mixité (de genre, de groupe d'âge, d'origine...) et en organisant les activités participatives « grand public » selon les disponibilités des groupes moins dominants. Par exemple, si des réunions de consultation sont organisées en soirée, cela exclut nombre de femmes qui sont chargées de s'occuper de leurs enfants. Des réunions organisées à différents moments de la semaine et/ou avec garde d'enfants permettent à des citoyen.ne.s plus diversifié.e.s de s'engager dans les processus participatifs.

Pour assurer cela, les processus participatifs doivent être organisés et accompagnés avec une analyse de genre, non seulement des espaces à aménager, mais aussi des processus-mêmes de participation (genre des accompagnant.e.s, nombre de participant.e.s, composition de la population participante, distribution de la prise de parole...). Les professionnel.le.s de l'urbanisme qui sont chargé.e.s de réaliser l'aménagement – du côté des pouvoirs publics autant que du côté des citoyens – doivent être impliqué.e.s tout au long des processus participatifs pour assurer que les résultats de la participation citoyenne sont directement intégrés dans la planification, et cela le plus tôt possible.

b) Encadrement socio-pédagogique

Nous l'avons constaté à plusieurs moments des marches et de l'analyse que l'aménagement seul ne peut pas garantir que les femmes et les filles trouvent une place égale à celle des garçons et des hommes dans les parcs. Plusieurs marcheuses ont témoigné de la nécessité d'un encadrement qui

permet et encourage que les femmes et des filles puissent avoir un accès à pied d'égalité. Que ce soient les animations pendant les vacances, le travail de rue, le travail des gardien.ne.s de parc ou encore les manifestations culturelles et festivités diverses organisées dans les parcs bruxellois, ils ont tous un rôle à jouer à renforcer la présence des femmes et des filles dans les espaces verts. Cela implique que les professionnel.le.s assurant cet encadrement soient sensibilisé.e.s aux questions de genre, outillé.e.s pour agir de manière adéquate lors de conflits spatiaux, que ce soit dans la prévention ou l'intervention, et soutenu.e.s par un projet socio-pédagogique cohérent qui tient compte des besoins spécifiques des femmes et des filles.

c) Lieux de rencontre à l'intérieur

La fréquentation des parcs dépend pour une grande partie de la météo. Pluie, neige et froid empêchent la plupart des gens de profiter des espaces verts. Une pause hivernale ou des intempéries prolongées peuvent poser un obstacle sérieux dans le processus d'appropriation de l'espace par des groupes moins dominants, y inclus les filles. Des espaces de rencontre et de retrait à proximité d'un parc peuvent accueillir les personnes pendant ces périodes. Elles peuvent ainsi maintenir et renforcer les liens sociaux établis, continuer des projets entamés ou en préparer des nouveaux, et des nouvelles. Les venu.e.s peuvent utiliser ces lieux de rencontre comme tremplin pour s'approprier l'espace vert ultérieurement. Il va de soi que l'installation de ce type de lieux ne doit pas être aux frais de la qualité des aménagements dans le parc.

5.3.5. Conclusion

Les marches exploratoires ont permis de valider bon nombre des recommandations de la ville de Vienne qui s'avèrent riches pour les réalités de terrain bruxelloises. Comme notre méthode prend ses racines dans une analyse critique et féministe du sentiment subjectif d'insécurité et du manque d'accès à l'espace public comme conséquences et facteurs de l'inégalité de genre, ce sont les thématiques correspondantes qui sont le plus abordées lors des marches exploratoires. Cela n'enlève rien à la pertinence des thématiques peu ou pas abordées, mais indique plutôt des besoins d'analyses supplémentaires et approfondies sur ces sujets.

En plus des marches exploratoires, une analyse plus approfondie pour tenir compte des environs des parcs et pour identifier les structures spatiales existantes et leur impact sur les usagèr.e.s est nécessaire pour dégager des pistes d'action concrètes par parc. Les rapports entre les parcs et leurs environnements, les zones et les utilisations formelles ou informelles en place, les rapports entre les zones et les manquements éventuels doivent être des sujets de recherche en amont de chaque (ré-)aménagement, avec la participation des habitant.e.s et une attention particulière aux questions de genre.

Nous avons aussi constaté que les marches exploratoires sont une méthode pertinente pour analyser un statut quo, mais moins adaptée pour livrer des idées innovatrices et adaptées pour l'aménagement. Pour cela, il faudrait passer à une deuxième phase d'expérimentation, dans l'aménagement et dans l'encadrement socio-pédagogique des espaces verts, comme c'était le cas à Vienne. La participation de différentes populations à la planification est et reste une clé pour une bonne qualité de l'aménagement, comme les gardiennes de parc qui ont marché avec nous, l'ont remarqué. Pour elles, changer l'aménagement d'un parc change aussi leur cadre de travail et ainsi leur profil de fonction.

5.4 Les activités

Lors du projet, nous avons également proposé des activités ludiques pour permettre aux femmes d'utiliser les espaces verts de manière inhabituelle ou inédite. Ces activités ont été choisies notamment parce que certaines d'entre elles sont encore considérées comme des activités masculines, rendant plus compliqué leur accès pour les femmes et les filles intéressées (ex : le football).

Les cinq activités réalisées (voir tableau 5) ont rencontré un grand succès et mettent en évidence plusieurs éléments clés de l'organisation d'activités pour femmes dans toute leur diversité :

- **Les activités en non-mixité temporaire permettent une réappropriation collective de l'espace.** Lors de la fête du solstice d'été qui a eu lieu le 21 juin, les participantes se sont senties à l'aise dans ce parc grâce au fait que nous étions en groupe non-mixte. Pour reprendre les mots de l'une d'entre elles : « ça faisait longtemps que je ne m'étais pas sentie autant à ma place dans un espace public de nuit ». Lors du match de football au parc Bonnevie, une participante de 8 ans dit à une amie : « allez, viens, si ce n'est que des filles, on y va ». Ceci illustre bien que la non-mixité est nécessaire pour une réappropriation des espaces publics par les filles et les femmes. La non-mixité, comme le système des quotas, ne sont que des moyens d'arriver à une égalité. Elle permet aux femmes de se sentir légitimes et de s'outiller ensemble pour remettre en question les rapports de domination. Pour les participantes à nos activités, la non-mixité était garante d'un certain confort et même d'une mise en sécurité, ce qui donne de la force et de l'assurance pour une évolution vers une mixité équitable.
- **Elles permettent de rendre visible la ségrégation à l'oeuvre jusque là en suscitant le débat et elles constituent un levier pour la sensibilisation des garçons/hommes fréquentant le parc.** A chacune de nos activités, nous avons eu des interactions avec les garçons et les hommes présents. Les réactions ont été variées généralement entre résistance, interrogation et incompréhension *a priori*, mais dans la majorité des cas après explication, les hommes acceptaient la démarche.
- **L'implication et la sensibilisation des gardien.ne.s de parc est essentielle pour soutenir cette démarche.** En effet, lors de notre première activité, certaines participantes ont été dérangées par la présence de gardiens qui se sont positionnés en observateur de l'activité plutôt qu'en soutien bienveillant. Au fur et à mesure de notre organisation, nous avons pu peaufiner notre explication des objectifs et partager aux gardien.ne.s présent.e.s nos attentes réelles quant à leur posture. Si à l'avenir les équipes de gardien.ne.s de parc sont sensibilisées à une réflexion de genre, on peut imaginer que les interactions dans les parcs seront plus inclusives, moins stéréotypées et plus respectueuses de tou.te.s.
- **La mise à disposition d'espaces à l'attention des femmes et des filles doit s'inscrire dans la durée et non se limiter au « one shot ».** Plus les activités ont lieu régulièrement, plus il est possible à une grande diversité de femmes d'y participer et par conséquent, à un plus grand nombre de se les approprier sur un plus long terme. Nous avons reçu de nombreuses remarques de femmes qui auraient voulu participé à telle ou telle activité, mais n'étaient pas disponibles justement ce jour-là. Par ailleurs, une question qui revenait régulièrement chez les participantes était : « est-ce que vous êtes là demain ou la semaine prochaine ? ». Imaginer des espaces verts plus inclusifs et égalitaires est un travail à élaborer sur une longue période.
- **Les acteur.rices de terrain doivent refléter la diversité des populations.** Elles et ils doivent

être des personnes de différentes origines, âge, langue, etc. Dans le cadre de l'activité jonglerie au parc Bonnevie, la maîtrise de la langue arabe par l'une de nos intervenantes était fondamentale.

- **Prévoir des garderies.** Pour que toutes les femmes puissent prendre part aux activités, nous avons proposé des garderies d'enfants. En effet, les femmes sont plus souvent chargées d'accompagner et de surveiller les enfants, et elles représentent le plus grand nombre de familles mono-parentales. Proposer une garderie leur permet de pouvoir participer aux activités. Ainsi, lors de l'activité vélo au parc de la Ligne 28, plusieurs femmes ont pu se lancer sur un vélo en étant rassurées du fait que leurs enfants étaient surveillés.
- **Garantir la gratuité des activités.** La gratuité des activités a été saluée par de nombreuses participantes qui n'auraient pas pu s'engager dans le cas contraire. De même pour les activités avec une grande participation de filles comme le vélo, la jonglerie et le football. Ceci rejoint la question des toilettes publiques gratuites et entretenues. Dans une société où les inégalités sociales se creusent et que la fréquentation d'espaces publics est de plus en plus conditionnée par la consommation, la gratuité est un facteur d'inclusivité et d'accessibilité.

Tableau 5: activités réalisées

	Parc	Activité	Date	H.	Groupe cible	Participantes	Animation
1	Porte de Hal	Initiation foot	03/05/17	14h	Toutes les femmes	10	Joueuses de foot en club
2	Ligne 28	Initiation vélo	31/05/17	14h	Toutes les femmes	21	Pro vélo
3	Elisabeth	Fête du solstice	21/06/17	19h	Toutes les femmes	26	
4	Bonnevie	Jonglerie	11/07/17	15h	Toutes les femmes	10	Ecole du cirque
5	Bonnevie	Match de foot	19/07/17	19h	Toutes les femmes	18	

5.5 L'enquête

Au terme des marches exploratoires, nous avons décidé de lancer une enquête en ligne via l'application *Google Forms* (cf. annexe IV : enquête en ligne) en espérant toucher un public plus large de femmes (notamment femmes de plus de 55 ans) et afin d'obtenir encore plus d'idées et de recommandations de la part des femmes. Cette enquête a été diffusée à tous nos contacts, aux associations contactées dans le cadre du projet et sur les réseaux sociaux. Quarante-trois femmes y ont répondu dont la majorité a entre 30 et 40 ans, a fait des études universitaires, habite à Schaerbeek et a le statut d'employée. Plutôt que de toucher un public plus large, l'enquête touche donc un public spécifique. Concernant les femmes de plus de 55 ans, sept ont répondu mais *Google Forms* ne permet malheureusement pas d'isoler leurs réponses.

Bien que cette enquête n'a pas été construite de manière scientifique et que les données ne peuvent en aucun cas être généralisées, elle a permis de mettre en avant une série d'éléments permettant de se faire une idée du type de fréquentation des espaces verts que font les femmes ayant répondu à l'enquête. Tout d'abord, un des critères clé de leur utilisation des parcs est leur proximité avec le domicile ou le travail ainsi que leur accessibilité en transport en commun. En deuxième lieu, vient la qualité du séjour (sentiment de sécurité, calme, propreté, infrastructures de type bancs et tables) et les activités permises par le parc (promenade, nature et végétation, plaines

de jeux, concerts et buvette). De plus, la majorité soit 80,5% des femmes fréquentent les parcs durant l'après-midi contre 14,6% seulement en soirée. Presque 1/3 d'entre elles sont souvent accompagnées lorsqu'elles vont au parc et ce majoritairement en groupe, en couple ou avec des enfants. Lorsqu'on leur demande quelles activités elles font dans les parcs, très peu d'entre elles parlent du fait qu'elles accompagnent des enfants. Ce qui est plutôt mis en avant ce sont les promenades, le jogging, les pique-niques et la lecture mais seulement 1/8 d'entre elles reste plus de 2h au parc. Plus de 60% des femmes ayant répondu à l'enquête disent parfois éviter d'aller au parc. La raison presque unanimement mise en avant est l'obscurité et la concentration masculine aux heures tardives qui augmentent la peur d'être agressée ou harcelée.

Concernant les activités, lorsqu'on leur demande s'il y a des activités qu'elles désireraient faire au parc mais qu'elles n'ont encore jamais faites, beaucoup répondent « aller seule au parc » notamment pour bronzer (en maillot), lire et pour faire une sieste ou lorsqu'il fait sombre. Plusieurs parlent également d'y faire du sport comme le yoga, la gym et le jogging. Enfin, certaines marquent leur envie de pouvoir y faire des pique-niques, des barbecues et un feu de camp. Les femmes formulent plusieurs propositions pour pouvoir faire ces activités : prévoir des infrastructures adaptées (tables de pique-nique ou de travail), avoir du temps pour soi, agir sur le sentiment de sécurité (présence de gardien.ne.s de parc, prévention contre le harcèlement sexiste, absence de zones à concentration uniquement masculine, présence d'autres femmes), maintenir la propreté, proposer des activités permettant d'investir le parc en groupe, obtenir l'autorisation (même temporaire) de faire certaines activités (type feu de camp et barbecue) et mettre en place un meilleur éclairage.

Les recommandations principales des femmes concernant l'accueil et l'accessibilité des parcs rejoignent ce qui a déjà été mis en avant dans le rapport : l'éclairage, du contrôle social, une fréquentation variée, l'organisation d'activités pour les femmes, une meilleure connaissance de l'existence des parcs, des toilettes propres et gratuites, des horaires d'ouverture plus longs, une bonne connexion avec les réseaux de transport public. Les guinguettes (ou buvettes) rencontrent une appréciation mitigée. En effet, si certaines les apprécient pour la convivialité, d'autres les voient comme des instruments de gentrification et de privatisation des parcs. Cette dernière remarque rejoint le problème de la privatisation des espaces publics traité de manière transversale dans ce rapport. Les espaces publics deviennent de plus en plus des espaces de consommation ce qui est un véritable obstacle à leur fréquentation par les femmes puisqu'elles constituent la majeure partie des personnes économiquement précarisées. Le développement de guinguettes ne doit pas se faire au prix de toilettes publiques gratuites, de tables et de bancs utilisables sans consommation ou avec son propre pique-nique.

6. Conclusion

Pour conclure, cette première recherche-action a permis de dresser un constat succinct des inégalités entre hommes et femmes, garçons et filles, en termes d'appropriation des espaces verts. Les marches exploratoires, les recommandations de la ville de Vienne, les activités et l'enquête ont aussi mis en évidence l'importance d'un aménagement des espaces sensible au genre pour déjouer les inégalités.

A Garance, nous souhaitons poursuivre ce travail d'analyse et d'identification de recommandations partant de l'expertise des femmes et filles fréquentant et/ou évitant les espaces verts. Un point qui nous paraît essentiel est de contribuer à la formation des professionnel.le.s de l'aménagement et

de l'encadrement dans les parcs aux stéréotypes de genre pour qu'elles puissent devenir de véritables relais dans leur travail au quotidien.

7. Bibliographie

Brochure, *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*, asbl Garance, 2012.

<http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf>

Cranz, G., *Women in Urban Parks*, Signs vol.5, no. 3, 1980.

Gender Mainstreaming im Städtebau: Ein ExWoSt-Forschungsfeld, Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, ExWoSt-Informationen 26/4, 2005.

Gilow, M.K., *Mobilité des femmes et sentiment d'insécurité en milieu urbain bruxellois : enjeu spatial, enjeu social*. Mémoire, Ecole Polytechnique Bruxelles, 2014.

Guide référentiel, *Genre & espace public*, Mairie de Paris, 2016.

Hart, A., *Open Space and Gender*, 2007, <https://difu.de/publikationen/open-space-and-gender-gender-sensitive-open-space.html>

Manuel d'intégration de la dimension de genre dans la planification urbaine et le développement urbain, Urban Development Vienna MA 18, 2013.

Raibaud, Y., *La ville faite par et pour les hommes*, Egal à égal, 2015.

Rapport, *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*, asbl Garance, 2012.

Teller, M. & Albers, C., *A l'écoute du sentiment d'insécurité. Rapport général sur le sentiment d'insécurité*. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2006.

8. Annexes

Annexe I

Tableau : marches exploratoires programmées

	Parc	Date	Heure	Groupe cible	Inscr./Part.	Associations contactées
1	Woluwe	Sam 18/03	15h	Toutes Femmes	0	EOS, école de promotion sociale des FPS du brabant
2	Porte de Hal	Lu 20/03	19h	Toutes Femmes	1	Entr'Aide Marolles, maison de quartier Querelle, Coordination sociale des marolles, asbl Breughel, asbl Bravvo
3	L28	Ma 21/03	12h30	IBGE	9	IBGE
4	Porte de Hal	Jeu 23/03	10h30	Femmes migrantes	6	Idem 2
5	Tenbosch	Ma 28/03	10h30	gardiennes	7	IBGE
6	Woluwe	Sam 01/04	16h	Filles	0	Idem 1
7	L28	Lu 24/04	18h	Toutes Femmes	2	Parckfarm, ADK, CCM, Maison des femmes, Maison mosaïque de Laeken
8	Bonnevie	Mar 02/05	14h	Toutes Femmes	0	Vaartkapoen, MQ Bonnevie, maison des cultures de Molenbeek, l'ATL de Molenbeek, l'AJM, Dar Al Amal, asbl BON, BROM
9	Bonnevie	Mer 10/05	15h	Filles	0	Ecole Sainte-Ursule, école n°10 La cité des enfants, Ecole rue des quatre vents, Notre coin de quartier, école Serge Creuz, AJM.
10	Porte de Hal	Dim 14/05	17h30	Personnes trans	1	Genres Pluriels
11	Woluwe	Ma 16/05	10h	Toutes femmes	0	Guides (BE19), Scouts (96è unité), Athénée Royal d'Auderghem
12	L28	Sam 20/05	14h	Toutes femmes	0	IBGE, Fête de quartier
13	Elisabeth	Ma 23/05	10h30	55	1	De Plato
14	Elisabeth	Lu 29/05	17h30	Toutes femmes	1	De Plato, bar Eliza, Maison des femmes de Molenbeek, GAMS, mères de l'école VK

Annexe II

Questionnaire de l'enquête en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/1jatYxIF7jhBqtZbZHVQGvIH-yV8Iuv8PVk9ENn2Gplc/edit?c=0&w=1&includes_info_params=true